



Condition de droit de garde grands parents

Par **mamytine**, le **25/07/2010** à **18:33**

Bonjour,

Ma petite-fille a 2ans et demi. A ce jour, c'est toujours une affaire d'état pour la voir EN MOYENNE une fois toute les 6 semaines. En effet, à chaque fois que je veux la voir, ma belle--fille prétexte tout le temps qu'elle avait quelque chose de prévue ou décommande au dernier moment. Le problème est que je fais 130 kms aller pour la voir. Elle ne m'autorise pas à la prendre pour qu'elle dorme à la maison non plus. Ma belle fille va entamer une formation en octobre et je sais que ce sera sa maman qui gardera la petite, en faite la petite et sa mère sont tous les weeks ends ainsi que les jours de fête sont uniquement . De la même façon que mon fils vient seul au repas de Noël par exemple car ma belle fille va avec la petite dans sa famille.Moi j'aimerais juste pouvoir la voir, un week--end par mois, je ne veux pas me substituer au rôle de maman bien entendu, juste la voir grandir, en profiter un peu. Elle ne veut meme pas me la confier pour aller passer un moment à la plage. Mon fils ne dit rien pour avoir la paix. Je compte sur vous pour me donner les démarches à suivre, j'aimerais tellement que celà se passe autrement. je suis maman de trois garçons et mamy d'une petite fille.

Par **Melanie555**, le **25/07/2010** à **19:10**

Bonjour,

Excusez ma brutalité, mais c'est peut-être votre fils qu'il faut secouer un peu ...
C'est bien de vouloir avoir la paix, mais il a quand même un peu quelques devoirs vis à vis de sa famille.

Cordialement

Par **Marion2**, le **25/07/2010** à **19:47**

Bonjour Mélanie,

C'est facile à dire, mais il ne faut pas oublier que dans la majorité des cas identiques, l'homme suivra malheureusement son épouse.

Et je suppose que mamytine veut continuer au moins à voir son fils.

Bonjour mamytine,

Vous êtes loin d'être la seule gand'mère dans ce cas.

Il y a une solution, le JAF, mais il est à craindre une dégradation très importante de la famille.

Je vous souhaite beaucoup de courage.

Par **Melanie555**, le **26/07/2010** à **11:16**

Bonjour Marion,

C'est précisément pour éviter une dégradation des relations familiales que je préconise de secouer le fils.

Je suis parfaitement d'accord avec vous, beaucoup d'hommes réagissent de même, mais certains prennent conscience de leurs devoirs et responsabilités quand leur maman intervient fermement, surtout quand il s'agit de l'intérêt de l'enfant.

Je crains également que le JAF (face aux dossiers "épineux" qu'il doit traiter), ne soit agacé par ce type de requête, dont on peut considérer qu'elle peut être réglée par des adultes.

Cordialement

Par **mamytime**, le **26/07/2010** à **11:37**

Bonjour,

Oui, c'est vrai j'aimerais tant que cela se passe bien, et le JAF serait l'ultime recours et je sais que la procédure est longue sans compter la nécessité de prendre un avocat. Mais si je devais en arriver là, à quoi pourrais prétendre, un week-end par mois, une partie des vacances scolaire (1 semaine pendant les grandes vacances par exemple, car j'habite en paca (1h30 de leur domicile mais je suis originaire du nord). Ma maman qui est âgée ne l'a

pas vue. De plus, mon fils travaille seul donc 1 salaire et les vacances c'est chez eux ou dans la famille de ma belle fille qui habite à côté de chez eux.